

Compte-rendu du conseil d'école élémentaire de PRINGY

du 10/11/20

1^{er} TRIMESTRE

Au vue des conditions sanitaires, ce conseil s'est déroulé de façon restreinte. Toutes les autres personnes sont excusées et ont fourni une procuration.

Personnes présentes :

Mme de VILLECHENOUS, directrice

Mme SARAZIN, enseignante

M. ORIOT, élus délégués à l'enfance et l'éducation.

M. DOMERGUE et Mme JANIS, parents élus

Présentation des nouvelles équipes

Parents élus

- La séance a commencé par la présentation de la nouvelle équipe pédagogique et de la nouvelle équipe de « parents élus ».
- Cette année l'équipe de parents élus au Conseil d'école est constituée de 13 membres.
- M. DOMERGUE en est la tête de liste. Une boîte mail est à votre disposition : parents.jeandelafontaine77310@gmail.com, ainsi qu'un compte Facebook : [Parents d'Elèves Ecole Elémentaire Jean De La Fontaine de Pringy 77310](#).
- Le taux de participation aux élections a été de 64,4% .Le vote cette année a eu lieu uniquement par correspondance. Cette décision a été prise à l'unanimité des anciens membres de l'année passée, en accord avec les enseignants et la municipalité.

Enseignants

- Mmes CANO et OMELIANENKO ont rejoint l'équipe à titre définitif.
- Mme CAVAILLES-KATO assure cette année, la demi-décharge de la direction, tous les jeudis et vendredis.
- Mme LAFON est nommée à titre provisoire à mi-temps avec Mme AHMAD. Mme LAFON assure aussi les 25% de Mme WETZLER.
- Mme DEGOUY qui assuré le congé maternité de Mme AUMARCHAND continuera à assurer ses 25 % puisque Mme AUMARCHAND a repris à 75%.

Effectifs :

A ce jour, il y a 338 élèves inscrits sur l'école

- 289 élèves sont actuellement inscrits en élémentaire et 49 GS.

24		GSA	Mme AUMARCHAND et Mme DEGOUY
25		GSB	Mme DELAGE
26		CP A	Mme WETZLER et Mme LAFON
27		CP B	Mme OMELIANENKO
23		CE1A	Mmes LAFON et AHMAD
24		CE1B	Mme RODRIGUES
25		CP/CE2	Mme SARAZIN
27		CE2A	Mme VERITE
26		CE2B	Mme CANO
28		CM1A	Mme BACH
29		CM1B	Mme BIGEARD
28		CM2A	Mme GENTRIC
27		CM2B	Mme de VILLECHENOUS/Mme CAVAILL

Règlement intérieur :

- Après avoir été relu et débattu, le règlement intérieur de l'école a été reconduit dans son intégralité à l'unanimité.

Sécurité :

- Exercices d'évacuation incendie : il est prévu 3 exercices dans l'année, le premier a été effectué le 08/10/2020 afin de familiariser les GS et les nouveaux élèves avec les modalités d'évacuation en cas d'incendie.
- Exercices PPMS :
Il est prévu plusieurs exercices dans l'année avec un scénario imposé.
- Mise en place du protocole sanitaire
Conformément au protocole envoyé dans les écoles, des entrées échelonnées ont été mises en place afin d'éviter trop de regroupement aux abords de l'école.
Des cours de récréation par classe, ont été mise en place, soit 6 au 1^{er} service et 7 au 2^{ème}.
Tous les points de contact et les sanitaires sont désinfectés plusieurs fois par jour.
Les classes sont aérées à toutes les sorties et les enfants se lavent les mains régulièrement.
Tous les enfants (hors maternelle) portent le masque. Nous avons une petite réserve en cas d'oubli ou de masque endommagé.
En cas d'enseignant absent et non remplacé, les élèves sont répartis par obligation dans différentes classes. Le nom de chaque élève et la classe dans laquelle ils vont, sont notés et archivés en vue d'un éventuel traçage pour raison de COVID. Si l'absence se prolonge, les élèves se rendent toujours dans la même classe.
- Problème relevant de l'accueil d'élève dans le cadre de l'école inclusive.
Dernièrement, certains de ces élèves ont pu être compliqués à gérer pour les enseignants. Cependant, en plus de bénéficier d'auxiliaire de vie scolaire, face à cette situation, l'IEN a déployé du personnel spécifique pour nous venir en aide et des aménagements ont été faits. Cela semble porter ses fruits, en effet depuis la reprise, la situation semble s'apaiser.
Je vous informe que ces élèves ont leur place dans notre école, telle que la loi la définit à l'heure actuelle.

Communication :

- Les informations importantes seront transmises à tous ou par classe via la mairie par mail et publiées sur le Facebook des parents élus.
- Un panneau d'affichage existe également.
- Nous vous rappelons que les comptes rendus sont mis en ligne sur le site de la mairie et que vous pouvez ainsi prendre connaissance des réponses qui ont été apportées à vos questions.

Résultats des évaluations CP, CE1 et CM1 :

CP : résultats corrects dans l'ensemble. Le confinement de l'an passé ne semble pas trop avoir impacté ce niveau de classe, les résultats sont légèrement supérieurs à l'année dernière.

Les exercices chutés sont des exercices dont la présentation et la consigne inhabituelles ont dérouté les enfants.

Les élèves apparaissant comme fragiles ou en difficulté seront pris en AP et une enseignante spécialisée à raison de 2 séances par semaine.

CE1 : résultats très hétérogènes et surtout en baisse, le confinement semble avoir impacté les CE1 ce qui peut paraître cohérent au vu de l'apprentissage de la lecture au CP.

Les élèves apparaissant comme fragiles ou en difficulté seront pris en AP et une enseignante spécialisée à raison de 2 séances par semaine.

Aides Spécifiques :

- L'aide personnalisée (AP) sera dispensée aux élèves à raison de 36 h par enseignant. Cette aide aura lieu sur le temps de pause du déjeuner, $\frac{1}{2}$ heure par jour pour une courte période, de 11 h 40 à 12 h 10. Cette aide est réservée aux élèves présentant des difficultés passagères sur les notions abordées en classe.
- Les PPRE (Plan Personnalisé de Réussite Educative) sont réservés aux élèves présentant des difficultés persistantes et installées au cours de leur scolarité.
- Les PAP (Plan d'Aide Personnalisé) sont réservés aux élèves ayant un diagnostic médical posé.
- Quelques élèves de cycle 2, rencontrant des difficultés plus importantes, sont pris en petits groupes par une enseignante spécialisée du RASED à raison de 2 séances par semaine.
- Suite au confinement, les stages de remises à niveau, habituellement réservés aux CM1 et CM2, ont été étendus sur tous les niveaux, en juillet, en août et dernièrement aux vacances de Toussaint. 26 élèves de Pringy y ont participé.

Piscine :

- Toutes les classes de l'école élémentaire iront à la piscine, sauf les CP et les GS (instructions officielles).
- En raison de l'ouverture de 2 classes en 2 ans, nous n'avons plus assez de créneaux. La municipalité a fait l'effort financier pour ajouter un créneau, cependant la piscine de Ponthierry n'a pu nous octroyer qu'une période en fin d'année.
- De ce fait, nous avons pris la décision, d'envoyer toutes les classes ayant des élèves des niveaux concernés à la piscine pour 8 séances seulement (16 préconisées pour les CE1 et CE2).
- Les CP bénéficieront d'un stage massé au mois de mai.

Comptes :

- O.C.C.E (coopérative scolaire) : **passif** : 10 342,94 € restant en fin d'année scolaire. Sur cette somme, 5 800 € sont bloqués pour subventionner les classes de découvertes (subvention mairie à destination unique + manifestations). Cette somme sera utilisée si des classes de découvertes devaient avoir lieu.

solde au 04/11/20 : 18 698,03 €

- Dons des familles à ce jour : 340 €
- L'agence CENTURY 21 de Pringy a fait un don de 1 000 € et nous les en remercions.
- L'acompte versé pour la sortie sur les vedettes de la Seine en juin dernier nous a été remboursé soit 998,20 €
- La cotisation à l'OCCE a coûté cette année : 820,16 €
- Sur ce solde, il reste à payer la facture du photographe soit 4 949,10 €. Le gain de cette vente se porte à 2 661 €.
- Nous rappelons aux familles que toutes les sommes versées à la coopérative sont réinvesties pour financer des spectacles ou des sorties scolaires.

Projets prévus pour l'année 2020/2021

- Les élèves de GS se sont rendus à la cueillette de Servigny.
- Des classes sont inscrites pour participer à de nombreuses rencontres sportives organisées par l'IEN.
- Au vu de la situation sanitaire depuis les vacances de Toussaint, pour l'heure, toutes les sorties sont en suspens. Les acomptes n'étant pas toujours remboursés mais transformés en avoir, nous ne nous sommes pas engagés.
- Les classes de découvertes ne pourront malheureusement pas avoir lieu cette année, sauf changement clairement annoncé.
- Nous étudions ce qu'il pourra nous être possible de faire.

Périscolaire :

- Le self a été mis en service en septembre et après ce temps de mise en place, les enfants semblent satisfaits dans l'ensemble.
- Comme les années précédentes les animateurs, assurent la liaison entre le scolaire et le périscolaire. Seuls les GS sont encore récupérés directement dans leur classe.

Avancée des travaux :

- En raison du confinement et de découvertes inattendues lors des fondations, l'école ne sera pas livrée en septembre, comme prévu, mais au mieux pour la fin de l'année 2021. La maternelle Charles Perrault n'intégrera donc pas les locaux à la rentrée prochaine.

Prochain CONSEIL D'ECOLE le mardi 16 mars 2021.

Il a été entendu que pour économie de papier, les comptes rendus des Conseils d'Ecole seraient désormais affichés au panneau de l'école et mis en ligne sur le site de la Mairie (www.mairie-pringy77.fr), rubrique : vie pratique / les écoles / école élémentaire. Cependant, il pourra, à votre demande, vous être transmis sur papier.

La directrice



Les parents élus

